Prince Edward Island CANADA Health and Wellness

FORMULAIRE DE DEMANDE
Nouveaux projets

Programme de subventions pour le mieux-être – Nouveaux projets

But
Le Programme de subventions pour le mieux-être a été créé afin de favoriser les idées et pratiques novatrices, de fournir une occasion de nourrir et renforcer les partenariats communautaires et de soutenir la participation et l'action communautaires de sorte à promouvoir le mieux-être.

Une entité de l'Île-du-Prince-Édouard peut recevoir jusqu'à 3 000 $ pour une initiative ou un projet faisant la promotion de la santé et du mieux-être des Insulaires dans au moins un des domaines prioritaires de la Stratégie du mieux-être de l'Î.-P.-É., soit :

- l'activité physique et la réduction de la sédentarité;
- l'abandon du tabac;
- l'alimentation saine;
- la consommation responsable d'alcool;
- la santé mentale.

Entités admissibles

Toute entité sans but lucratif* de l'Île-du-Prince-Édouard qui œuvre à la promotion de la santé et du mieux-être communautaires peut demander une subvention. Cette définition peut inclure :

- des organismes sans but lucratif et non gouvernementaux;
- d'autres groupes communautaires;
- des collectivités municipales (tel que défini par Statistique Canada dans le Recensement de 2011 et par le ministère des Finances dans le *2012-2013 Municipal Statistical Review for P.E.I. Municipalities*).

* Une entité est considérée sans but lucratif si elle est organisée, que ses activités sont exclusivement à des fins non lucratives et qu'aucun de ses membres n'a accès à une partie de ses revenus. *Les entités commerciales et à but lucratif ne sont pas admissibles.*

<u>REMARQUE</u> : Les particuliers, les villes (« town » et « city »), les écoles, les ministères et organismes provinciaux et fédéraux et les sociétés d'État ne sont pas admissibles.

L'initiative ou le projet doit :

- aborder au moins un domaine prioritaire de la Stratégie du mieux-être de l'Î.-P.-É.;
- inclure des membres du groupe cible prévu (p. ex. un projet à l'intention des aînés doit inclure des aînés dans la planification et l'exécution des activités liées au projet);
- comprendre d'autres partenaires;
- avoir un plan réaliste.

Dépenses admissibles

Pour être couvertes, les dépenses doivent être directement liées aux activités de l'initiative ou du projet. Le matériel, les collations santé fournies aux participants, les aliments dans le cadre de programmes de renforcement des compétences et les honoraires de conférencier ou de moniteur sont des exemples de dépenses admissibles. Parmi les dépenses qui ne peuvent pas être couvertes, on trouve, entre autres, les dépenses faites avant l'octroi du financement, les frais d'exploitation de base (p. ex. chauffage et éclairage), les salaires, les activités de recherche, les divertissements, les dépenses en immobilisations et les déplacements.

** Des renseignements supplémentaires sur les lignes directrices de financement, y compris sur les dépenses admissibles et non admissibles, sont offerts à* **http://www.gov.pe.ca/health/index.php3?number=1054877&lang=F***.*

Date limite pour soumettre une demande

Toutes les demandes doivent être reçues au plus tard **le vendredi 27 mai 2016**.

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE, VEUILLEZ REMPLIR LES SECTIONS SUIVANTES :
(Si vous avez besoin de plus d'espace pour répondre, veuillez ajouter l'information à la fin du formulaire ou y joindre une feuille.)

RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

Raison sociale de l'entité : _____

Personne-ressource : _____

Si cette personne n'est pas en charge de l'initiative ou du projet, précisez le ou la responsable :

_____

Adresse postale : _____

_____

Courriel : _____

Téléphone : _____

Votre entité a-t-elle déjà reçu du financement gouvernemental? Oui ou Non

(Ce renseignement aide le personnel à trouver le numéro de fournisseur pour la répartition des fonds.)

Nom de l'initiative ou du projet : _____

Date de début : _____

Date de fin : _____

Durée : _____

RENSEIGNEMENTS SUR L'INITIATIVE OU LE PROJET

1. Lien avec la Stratégie du mieux-être de l'Î.-P.-É.
À quels domaines prioritaires de la Stratégie du mieux-être votre initiative ou projet s'applique-t-il? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- ☐ L'activité physique et la réduction de la sédentarité
- ☐ L'abandon du tabac
- ☐ L'alimentation saine
- ☐ La consommation responsable d'alcool
- ☐ La santé mentale

2. Public cible

a) À qui est destiné le projet ou l'initiative (p. ex. enfants, jeunes, adultes, aînés, Premières nations, familles, employés ou ensemble de la collectivité)?

b) Comment participent-ils à la planification de l'initiative ou du projet?

c) Quelle forme prendra leur participation pendant l'initiative ou le projet?

d) Quel est le nombre de participants prévu (portée approximative de l'initiative ou du projet)?

3. Lieu géographique

Dans quelle région ou collectivité de la province réaliserez-vous l'initiative ou le projet? (Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.)

- ☐ Les collectivités suivantes : _____
- ☐ Prince-Ouest
- ☐ Prince-Est
- ☐ Queens
- ☐ Kings-Sud
- ☐ Kings-Est
- ☐ Ensemble de la province

4. Buts (résultats attendus)

Qu'avez-vous l'intention de faire?

5. Activités (résultats concrets)

Comment vous y prendrez-vous?

6. Partenaires de l'initiative ou du projet

Renseignements supplémentaires requis : Au moins ***deux lettres d'appui*** *de partenaires de l'initiative ou du projet doivent être jointes au présent formulaire. Chaque lettre doit détailler le rôle du partenaire et sa contribution.*

a) Qui sont les partenaires qui contribueront à l'initiative ou au projet?

b) Comment contribuent-ils à l'initiative ou au projet (intrants ou ressources)?

7. Évaluation

Que ferez-vous pour vérifier si l'initiative ou le projet fonctionne?

8. Incidence

Quels sont les avantages de l'initiative ou du projet pour votre collectivité ou les Insulaires?

9. Viabilité

Que ferez-vous pour vous assurer que l'initiative ou le projet se poursuit une fois le financement épuisé?

10. Autre

Qu'aimeriez-vous préciser à propos de l'initiative ou du projet?

11. Plan de l'initiative ou du projet

Renseignements supplémentaires requis : Veuillez fournir un plan détaillant les activités et échéances associées à l'initiative ou au projet.

12. Dépenses et financement

Veuillez énoncer les coûts prévus de l'initiative ou du projet et ses sources de financement.

Les sources de financement comprennent tous les endroits où vous pensez obtenir de l'argent.

Subvention : Montant du financement demandé dans le cadre du présent programme pour chaque poste budgétaire

Autres fonds : Montant que votre entité et vos partenaires peuvent fournir. Une partie des fonds peut servir à couvrir des dépenses telles que celles associées aux photocopies ou aux pauses-santé.

Dons en nature : *Veuillez en estimer la valeur, si c'est possible.* Par « don en nature », on entend toute contribution non monétaire, comme l'accès à un lieu de réunion, à l'espace pour un jardin communautaire ou à de l'équipement.

* Le financement d'un poste budgétaire donné peut provenir des trois sources de financement, et il est possible d'avoir ou de ne pas avoir d'autres sources de financement.

BUDGET				
Besoins Liste de tous les postes budgétaires et des quantités requises	Coût estimé	Sources de financement		
		Subvention	Autres fonds	Dons en nature

Sommaire des dépenses et du financement

Vos sources de financement doivent permettre de couvrir tous vos besoins.

Total des dépenses et du financement	
Total du financement demandé dans le cadre du Programme de subventions pour le mieux-être (maximum de 3 000 $)	$
Total des fonds obtenus de toutes les autres sources	$
Total des dons en nature	$
Total des dépenses de l’initiative ou du projet	$

13. Signatures

Deux personnes doivent signer le présent formulaire de demande. Un de ces signataires doit être le ou la responsable de l'initiative ou du projet.

_____	_____
Responsable	Autre participant à l'initiative ou au projet
_____	_____
Date	Date